

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET BASES DE DONNEES

INTRODUCTION

En 2010 ce chapitre ne comprendra que les données fournies par l'Inspection régionale du travail, les informations issues du RGPH III de 2002 ayant déjà été publiées dans la SES édition 2007.

Il s'agit des statistiques sur les établissements ouverts, les activités de contrôles et de consultations, les conciliations de conflits sociaux, les accidents du travail déclarés, les contrats de travail enregistrés, les demandeurs d'emplois signalés.

I- ETABLISSEMENTS OUVERTS

De 97 établissements déclarés en 2010 à contre 70 en 2009, les établissements déclarés ont augmenté de 38,6%. Cependant, le nombre d'employés a légèrement baissé entre 2009 et 2010, passant de 138 à 115.

Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2009 et 2010

Nombre Etablissements		Nombre travailleurs				Total	
2009	2010	permanents		Occasionnels		2009	2010
		2009	2010	2009	2010		
70	97	138	115	00	00	138	115

Source : IRTSS

II- CONTROLE DE L'IRT

Les activités de contrôle permettent aux inspecteurs du travail de constater sur place le degré d'applicabilité des textes réglementaires et législatifs dans le domaine social.

Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2009 et 2010

Nombre de journées		Nombre Etablissements visités		Mesures prises							
				Lettres Observations		Mises en demeures		Convocation à l'IRTSS		Total des mesures prises	
2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
19	25	38	39	14	16	13	07	56	67	83	90

Source : IRTSS

III-VISITES DE CONSULTATIONS A L'IRTSS

Si l'IRTSS a reçu au cours de l'année 2010, 340 demandes de consultations (contre 310 en 2009) sur des points de droit du travail dont la plupart sont orales. La plupart des demandes sont formulées par les employeurs.

Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2009 et 2010

Orales				Ecrites				TOTAL	
Employeur		Travailleurs		Employeur		Travailleurs			
2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
192	186	91	154	22	00	05	00	310	340

Source : IRTSS

IV-ACCIDENTS DE TRAVAIL

En 2010 il y'a eu plus d'accidents de travail qu'en 2009 (33 contre 23).Cependant 3 morts ont été enregistrées en 2009 contrairement à l'année 2010 où il n'y avait aucun.

Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2009 et 210

Nature	Nombre	
	2009	2010
Pas de jour d'incapacité	1	13
Incapacité inférieure à 30 jours	17	19
Incapacité supérieure à 30 jours	2	1
Accident ayant entraîné la mort	3	0
Incapacité indéterminée	0	0
Total	23	33

Source : IRTSS

V- CONTRATS DE TRAVAIL

346 contrats au cours de l'année 2010 contre 799 contrats en 2009 ont été enregistrés dont respectivement 48% et 54% à Durée Déterminée (CDD). Cependant, nous notons une faible proportion de femmes contractuelles relativement aux hommes. Un autre fait saillant qui a été constaté au niveau de la région c'est l'absence des contrats de stage au cours des l'année 2010.

Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2009 et 2010

	CDD ¹		CDID ²		Saisonnier		Apprenti		Stagiaire		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Masculin	371	138	110	47	205	111	14	0	7	0	707	396
Féminin	59	29	23	21	1	0	6	0	3	0	92	50
Total	430	167	133	68	206	111	20	00	10	0	799	346

Source : IRTSS

1: CDD: CONTRATS A DUREE DETERMINEE

2: CDIND: CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

VI- DEMANDES D'EMPLOI

Nous constatons une situation similaire quant à la répartition des demandeurs d'emploi en 2009 et en 2010.

En effet, parmi les demandeurs d'emploi pour chacune de ces années, les chômeurs sont les plus nombreux car ils représentent un peu plus des deux cinquièmes des demandes.

Pius viennent respectivement les débutants (28,6% en 2009 et 31,2% en 2010), les manœuvres ordinaires c'est-à-dire les personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi (17% en 2009 et 13,2% en 2010) et les Personnes sous employées (13% en 2009 et 13,4% en 2010)

Les femmes constituent en 2009 35,4% des demandeurs d'emploi contre 29,3% en 2009.

Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2009 et 2010

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		%	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Chômeurs (1)	45	38	16	22	61	60	41,4	41,6
Débutants (2)	19	23	23	22	42	45	28,6	31,2
Manœuvres Ordinaires (3)	23	19	2	0	25	19	17	13,2
Personnes sous employées (4)	17	13	2	7	19	20	13	14
TOTAL	104	93	43	51	147	144	100	100

Source : SST

NOTES :

(1) Personnes ayant déjà eu un emploi mais l'ont perdu

(2) Personnes ayant reçu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur 1^{er} emploi.

(3) Personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi.

(4) Personnes ayant un emploi mais se sont inscrites pour trouver un emploi mieux rémunéré.

CONCLUSION

Nous constatons des avancés dans le monde du travail dans la région de Kaolack, même si on est loin des périodes fastes dominées par la traite des arachides et même plus près, quant les unités industrielles de Kahone étaient en plein régime.